

Prochain conseil municipal

Jeudi 7 mai 2026 à 19 h 00

à la Mairie-Annexe (12 rue de la Mairie)

La séance sera retransmise en direct sur la chaîne YouTube de la commune. Le lien (<https://youtube.com/live/iFs3cW4Xk3w>) sera disponible sur le site internet de la commune (rubrique « Ma ville – Conseils municipaux »).

Le public pourra également au cours de la séance poser des questions **d'intérêt général** et collectif sur l'adresse mail : cm@mairiedechampagne.fr. Les réponses seront apportées en fin de séance ou dans les jours suivants si la question nécessite des précisions techniques.

Ordre du jour :

- 1) Désignation du secrétaire de séance et de l'auxiliaire
- 2) Arrêt du procès-verbal du conseil municipal du 2 avril 2026
- 3) Garantie d'emprunt pour le compte de l'OPH de l'Ain DYNACITÉ portant sur l'opération d'acquisition de 7 logements sociaux sis 13 avenue de Lanessan
- 4) Compte financier unique 2025
- 5) Reprise définitive du résultat du budget 2025
- 6) Convention pour l'entretien des espaces verts, Secteur TECHLID, Route du Perollier – Chemin des Cuers
- 7) Convention de partenariat avec l'association Amicale Robert Houdin Lyon
- 8) Création d'un comité social territorial commun entre la Commune et le Centre Communal d'Action Sociale
- 9) Fixation du nombre de représentants du personnel au comité social territorial et décision du recueil de l'avis des représentants de la Commune et du Centre Communal d'Action Sociale
- 10) Modification du tableau des emplois permanents de la commune
- 11) Nouvelle organisation et décompte du temps de travail
- 12) Modification du dispositif de gestion des heures supplémentaires et complémentaires
- 13) Modification du règlement intérieur des accueils de loisirs, de l'Espace Jeunes et du restaurant scolaire
- 14) Création de quatre commissions municipales permanentes et désignation de leurs membres
- 15) Renouvellement des commissaires de la Commission Communale des Impôts Directs
- 16) Désignation de représentants au sein du conseil d'administration du Collège Jean-Philippe Rameau
- 17) Désignation de représentants au sein du conseil d'administration de la Crèche-Halte-garderie Les Pastourelles
- 18) Désignation de représentants au sein du conseil d'administration de la Mission locale des Monts d'Or et des Monts du Lyonnais
- 19) Désignation de représentants au sein du conseil d'administration de L'Entraide champenoise
- 20) Désignation de représentants au sein du conseil d'administration du Comité des fêtes
- 21) Désignation de représentants au sein du conseil d'administration de l'association Le Champ'panier
- 22) Désignation d'un représentant au sein du conseil d'administration de l'ADMR de Limonest
- 23) Désignation de représentants au groupement d'intérêt public MMI'e
- 24) Désignation d'un représentant suppléant au sein de l'association GOAL FC
- 25) Désignation d'un représentant au sein du CAUE

- 26) Désignation du correspondant défense
- 27) Décisions prises par le Maire dans le cadre de sa délégation (article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales)
- 28) Informations diverses ne donnant lieu ni à vote, ni à débat
- 29) Questions orales